

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2019, dans l'académie de POITIERS.

Le président de l'Université de Poitiers,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de POITIERS, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2019, dans l'académie de POITIERS :

Madame CHEVRIER Emmanuelle, ingénieure d'études classe normale, présidente, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur AVANOZIAN Thierry, ingénieur d'études, expert, Université Paris Descartes, Paris.

Madame DE CHAIGNEAU Helene, ingénieure d'études classe normale, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur PERQUIN Noémie, ingénieur d'étude classe normale, Réseau Canopé, Chasseneuil-du-Poitou.

Monsieur TASSART Pierre, ingénieur d'études classe normale, Centre national d'enseignement À distance, Chasseneuil-du-Poitou.

Monsieur RIBOT Guillaume, attaché d'administration de l'état, suppléant, Université de Poitiers, Poitiers.

Fait à Poitiers, le 17/05/2019

Le président de l'université
de Poitiers

Yves JEAN